



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 222-2022
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.360

Déposée le : 31.10.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : von Wattenwyl (Tramelan, Les Verts) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Pénurie de main-d'œuvre

Il ne se passe pas une journée sans entendre que la Suisse manque de main-d'œuvre, en particulier celle qui nous permettra de réussir notre transition énergétique. Selon certaines estimations, il manquerait environ 500 000 personnes pour que nous puissions rénover notre parc immobilier et transiter vers un bâti et un pays décarbonés.

Des secteurs entiers vont perdre des emplois tandis que d'autres vont devoir en créer massivement. Un enjeu colossal de reconversion professionnelle nous attend.

Les entreprises et les métiers vont devoir faire preuve d'attractivité. Les nouvelles générations sont sollicitées mais il va falloir également développer des filières de reconversions professionnelles, domaine qui est moins organisé et structuré que la formation initiale.

Le Conseil-exécutif est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante relative au canton :

1. À quel point le gouvernement est-il informé de cette problématique ? Se sent-il impliqué dans la question ? A-t-il les ressources pour travailler sur la problématique ?
2. Comment le gouvernement évalue-t-il sa proximité et ses liens avec le tissu économique et la réalité du manque de main-d'œuvre ? Comment le gouvernement évalue-t-il ses liens et son écoute avec les écoles, les centres et les filières de formation ?
3. Quels sont les moyens du gouvernement pour compenser ces manques ? Des pistes, des idées, des collaborations sont-elles déjà à l'ordre du jour et quelles sont-elles ?

Destinataire
– Grand Conseil